

Meet-up France Bois 2024 le 18 mars au Pavillon de l’Arsenal **Cap vers l’excellence environnementale du Village olympique et paralympique**

Organisé par France Bois 2024 le 18 mars, quelques jours après l’annonce des consultations auprès des opérateurs publics pour la construction du Village olympique et paralympique, le meet-up a réuni **300 acteurs de la Filière Bois pour constituer les équipes conception-réalisation-fourniture qui élaboreront les solutions bois construction et aménagement attendues.**

Un premier temps de plénière a permis de dresser **un panorama du projet France Bois 2024 mobilisant toute la Filière Bois, qui se félicite du bel engagement environnemental français annoncé, qui permettra de valoriser sa ressource nationale et ses entreprises.** Une seconde partie a été consacrée **aux échanges entre les promoteurs et investisseurs candidats et les entrepreneurs, constructeurs, industriels, scieurs, fournisseurs, agences... pour élaborer les propositions concrètes qui répondront à l’ambition d’excellence environnementale des Jeux de Paris 2024.**

Cette rencontre a constitué **le premier temps fort du projet France Bois 2024, créé pour préparer activement la réussite de ce village qui sera une vitrine d’exception pour la France et qui constituera aussi une formidable opportunité pour toute la filière construction d’opérer sa mutation vers les nouvelles techniques de construction en filière sèche.**

Jean-Louis Missika, adjoint au maire de Paris à l’urbanisme, projets du Grand Paris, développement économique et attractivité, a clôturé la rencontre, en rappelant qu’un des objectifs est de faire franchir une étape nouvelle à la Filière Bois française. **« Elle ne sera plus l’exception mais la norme. L’objectif est : 100 % bois en dessous de R+8 et de solutions mixtes en filière sèche au-delà de R+8. L’accent sera mis sur les circuits courts et le recyclage en associant la maîtrise d’œuvre bois dès le mois de mai ».**

La mise en œuvre des solutions bois construction et aménagement

Intervention de Georges-Henri Florentin, président de France Bois 2024

Techniques courantes jusqu’au R+3 inclus : solutions constructives Ossature Bois (COB) selon NF DTU 31.2 : panneaux 2D à fortes valeurs ajoutées (bardage et menuiseries intégrées), modules 3D (industrialisation tous corps d’état requise), volume de bois standard pour l’ensemble du bâtiment (entre 100 et 150 dm³/m² SDP), capacité de production des composants de la filière 100 % française.

Techniques courantes de R+4 jusqu’au R+8 (dernier plancher inférieur à 28 m) : solutions mixité intra filière bois : poteaux poutres bois lamellé-collé, planchers CLT bois/béton (par exemple), façade ossature bois, volume de bois medium (entre 150 et 350 dm³/m² SDP), capacité de production de la filière française de 100 %.

Techniques non courantes au-delà du R+8 (dernier plancher au-dessus de 28 m) : poteaux poutres bois et mixité autres matériaux : les poteaux poutres bois-lamellé collé ou CLT peuvent être mis en œuvre sans limitation de hauteur, planification spécifique, mixité de matériaux et lien avec l’expérimentation Adivois en cours, volume de bois à définir.

En termes d’organisation et process, **la performance de la construction bois repose en grande partie sur celle de la phase de préfabrication**, qui s’anticipe dès les études et repose sur une équipe compétente et organisée de manière idoine. **La sécurisation de la matière première est un autre point clef** qui amène à recommander **l’intégration le plus tôt possible des entreprises de construction bois ET des fournisseurs et industriels de la 1^{ère} transformation, de l’agencement dans les équipes candidates.**

La filière est prête pour proposer 50 % de bois garanti d'origine France. Pour y répondre, en tenant compte des objectifs de coûts et délais, les équipes doivent être constituées par les promoteurs au stade des consultations en intégrant un scieur afin de faciliter l'approvisionnement en bois du projet, en réservant la matière le plus tôt possible, en préconisant des essences constructives françaises, par exemple douglas ou pin. **La disponibilité de la ressource française permet la mise en place d'un dispositif de traçabilité exemplaire dans une logique de circuit court, de valeur ajoutée en termes d'emplois et d'économie locale et de gestion durable.**

Le bois en structure comme en revêtement et aménagement intérieur ou extérieur peut apporter une ambiance urbaine et une qualité de vie indéniables. **Sa transformabilité en structure comme en aménagement et mobilier est un atout pour la reconversion des logements des athlètes à l'issue des jeux.** Les lots revêtement, mobilier, agencement sont l'occasion de promouvoir la mise en œuvre de la ressource locale et française, en particulier des essences feuillues.

Bâtir les ouvrages olympiques et paralympiques

Intervention de Céline TERRIER-LAURENS, directrice du Pôle Ambitions écologiques et Heritage, SOLIDEO

Des exigences d'excellence environnementale pour le village des athlètes

Un projet à trois horizons : **2024 pendant les jeux, 2025 en héritage et 2030/2035 : vitrine de nos savoir-faire.**

Un budget carbone maîtrisé pour s'inscrire dans la trajectoire vers la neutralité carbone en 2050 avec une qualité de vie adaptée au climat de 2050 et des écosystèmes valorisés et renforcés pour 2050 et une ambition de 100 % de bâtiments contribuant à l'économie circulaire, 100 % bois jusqu'à R+8 : labellisés BBKA (E3C2) et au-delà de R+8 : bois ou filière sèche (E3C1), 100 % réversibles : bureaux vers logements, parkings et socles, 100 % toitures actives : énergie, biodiversité, eaux pluviales, usages, 100 % des îlots producteurs d'énergies renouvelables, 100 % des bâtiments contribuant à un nouvel écosystème de biodiversité, 100 % full BIM au service d'une ville collaborative, 100 % accessible à tous, 100 % résilients dans le contexte du climat de 2050, 100 % des objectifs mesurables et mesurés donnant lieu à un retour, 100 % raccordés au réseau de chaleur propre.

Commercialisation des îlots du Village olympique et paralympique

148 200 m² SDP : **2 200 logements familiaux, dont 25 à 40 % de logements sociaux**

17 700 m² SDP : **990 logements spécifiques**

104 500 m² SDP : **activités tertiaires**

9 000 m² SDP : **activités hôtelières**

28 700 m² SDP : **activités, commerces, équipements**

Deux écoles primaires, un nouveau gymnase, un lycée reconstruit, une caserne de pompiers et une base projetée de la police et 7 ha d'espaces verts.

Les opportunités de la Filière Bois :

- démontrer une capacité à se mobiliser dans un délai contraint,
- créer un effet vitrine des Jeux olympiques et paralympiques et
- une massification de la construction bois, notamment au travers du développement de deux quartiers (Village des athlètes et Cluster des médias).

Les prochaines étapes

- **4 avril 2019** : lancement de l'annuaire numérique des solutions d'excellence environnementale
- **10 mai 2019** : Meet-up PME / TPE / Structures de l'ESS et constructeurs et opérateurs pressentis pour le Village des athlètes dans les locaux de la CCI Paris Île-de-France.

À propos de France Bois 2024

France Bois 2024 est porté par ADIVBois (Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois) et financé par France Bois Forêt (Interprofession nationale de la filière forêt-bois) et le Codifab (Comité professionnel des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois). C'est un projet structurant et fédérateur du Contrat Stratégique de la Filière Bois, signé le 16 novembre 2018. Présidé par Georges-Henri Florentin, il rassemble l'ensemble des organisations professionnelles du secteur et vise à faciliter la plus large participation des entreprises de la filière, de l'amont à l'aval. Plus d'informations sur www.francebois2024.com

Rejoignez-nous sur les réseaux #FranceBois2024



@2024bois



@france bois 2024

Contact presse : MFL Communication : Manuella Arnold
manuella@mflcommunication.com - 06 79 12 89 28

